



## Rapport d'instruction

Dossier ADEME N°: 1328C0015

Dossier OEC/CTC N°: 12069

<b>Maître d'ouvrage - raison sociale</b>	<b>SARL CASTAGNA DI VALLERUSTIE</b>		
<i>Adresse</i>	Lieu dit Coibiti 20244 San Lorenzo		
<i>CODE NAF</i>			
<i>SIRET</i>	42051049700035		
<i>Responsable Légal</i>	VINCENSINI Philippe Jean Paul		
<b>Opération</b>	Installation d'un chauffe solaire pour la production d'eau chaude sanitaire d'un atelier de fabrication de produits artisanaux		
<b>Lieu de réalisation</b>	San Lorenzo (Haute-Corse)		
<b>Date prévisionnelle de réalisation</b>	Date prévisionnelle de début d'opération : 2013 Date prévisionnelle de fin d'opération : 2013		
<b>CPER 2007-2013</b>	ProDEME (ADEME/CTC)		
<b>Dossier instruit par l'OEC dans le cadre du PO FEDER</b>	non		
<b>Dossier instruit par l'ADEME dans le cadre du Grenelle</b>	non		
<b>Instructeurs :</b>			
<b>ADEME :</b>	BOLLINI Virginie	MONTI Cyrille	
<b>Gestionnaires :</b>			
<b>ADEME :</b>	CASAMATTA Marie-Christi	<b>OEC/CTC :</b>	

ADEME		OEC / CTC	
<b>Date de la demande</b>	15/10/2012	<b>Date de la demande</b>	09/07/2012
<b>Date de réception</b>	09/11/2012	<b>Date de réception de la demande</b>	16/07/2012
<b>Date d'accusé de réception</b>	05/02/2013	<b>Date AR du dossier complet</b>	
<b>Date comité de gestion</b>	15/07/2013	<b>Date comité de gestion</b>	15/07/2013

<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	
Type de maître d'ouvrage	Privé
Dans le cas d'une entreprise, au sens communautaire du terme, l'entreprise est :	Petite
Situation du maître d'ouvrage au regard de la TVA	Assujetti (TVA récupérée)
Financement	Autofinancement

<b>CADRE DE L'OPERATION</b>	
Secteur	Concurrentiel
Dans le cadre d'une opération en secteur concurrentiel, réglementation applicable	Régime cadre exempté de notification X63/2008

<b>MOTIVATIONS DES INSTRUCTEURS</b>	
<b>ADEME</b>	Cette opération s'inscrit dans la politique régional de substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables et permet de faire des économies d'énergie sur l'eau chaude sanitaire grâce à l'énergie solaire.
<b>CTC / OEC</b>	La Convention PRODEME prévoit des actions relatives aux énergies renouvelables en particulier l'utilisation d'énergie solaire thermique (fiche n°4) pour la production d'eau chaude sanitaire dans le collectif et le tertiaire.

## ANNEXE TECHNIQUE

<b>Contexte :</b>	Le porteur du projet souhaite faire des économies d'énergie pour la production de l'eau chaude de son atelier de fabrication de produits artisanaux
-------------------	---

<b>Lieu de réalisation :</b>	San Lorenzo (Haute-Corse)
------------------------------	---------------------------

<b>Description technique de l'opération :</b>	<p>Fourniture et pose d'un systèmes de production d'eau chaude sanitaire solaire de 500L et 6 m<sup>2</sup> de capteurs.</p> <p>Energie substituée : 100 % Electricité; 0 % Gaz réseau; 0 % Gaz cuve; 0 % Fioul</p>
---	---

Indicateurs	ENR : Production énergie finale (kWh/an)	MDE : Energie finale économisée (kWh/an)	Emissions teqCO <sub>2</sub> /an	Energie primaire économisée (tpe/an)	Energie primaire économisée (tep/an)
	3 600		2,7	0,87	0,83
<b>Hypothèses</b>	<p><i>1MWh électrique substitué/produit équivaut à 0,765 teqCO<sub>2</sub>, 0,243 tpe, 0,232 tep</i></p> <p><i>1MWh gaz substitué équivaut à 0,223teqCO<sub>2</sub>, 0,0862 tep (remarque si Gaz réseau + 10% pertes)</i></p> <p><i>1MWh fioul substitué équivaut à 0,273teqCO<sub>2</sub>,0,086 tep</i></p> <p><i>teqCO<sub>2</sub> : tonne équivalent CO<sub>2</sub>; tpe : tonne pétrole évitée; tep : tonne équivalent pétrole (Convention)</i></p>				

<b>Echéancier prévisionnel de réalisation</b>	<p>Date prévisionnelle de début d'opération : 2013</p> <p>Date prévisionnelle de fin d'opération : 2013</p>
---	---

<b>Contenu du rapport final</b>	<p>Rapport d'exécution Photo de l'installation Fiche technique de l'installation Factures acquittées et justificatifs de paiement</p> <p>Le rapport final d'exécution devra parvenir au financeur au moins 45 jours avant la fin d'exécution de la décision.</p>
---------------------------------	--

## ANNEXE FINANCIERE

Décision N° 1328C0015

Dossier PRODEME N°12069

### 1 - Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses éligibles

	Coût (€HT)	Coûts éligibles (€HT)
<b>Poste 1 - Matériel</b>		
Fourniture d'une installation solaire composée d'un ballon de 500L et de 6 m2 de capteurs plan	5 152,50	5 152,50
		0,00
<b>Sous-total Poste 1</b>	<b>5 152,50</b>	<b>5 152,50</b>
<b>Poste 2 - Main d'œuvre</b>		
Livraison et pose	2 250,00	2 250,00
<b>Sous-total Poste 2</b>	<b>2 250,00</b>	<b>2 250,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 402,50</b>	<b>7 402,50</b>

### 2 - Modalités de calcul de l'aide / Détermination du montant de l'aide

Les aides attribuées s'inscrivent dans le cadre du CPER 2007-2013 et plus particulièrement de la convention annuelle 2013 entre la Collectivité Territoriale de Corse et l'ADEME. De plus, cette aide est conforme à l'encadrement communautaire (régime cadre exempté X 63/2008 relatif aux aides pour la protection de l'environnement).

Cette aide ne pourra pas être cumulée avec les Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

#### 2.1 - Détermination du coût admissible (assiette) pour chaque poste

Le coût admissible correspond au surcoût de l'installation solaire (dépenses éligibles à justifier et plafonnées) par rapport à un investissement de référence :

Coût de l'investissement solaire (= dépenses éligibles à justifier) :	7 402,50 €
Plafond des dépenses éligibles : (Les dépenses sont plafonnées à 1500 €/m <sup>2</sup> de capteurs)	9 000,00 €
Investissement de référence	800,00 €
<b>► Poste 3 : Coût admissible</b>	<b>6 602,50 €</b>

#### 2.2 - Détermination du montant de l'aide

Selon le régime cadre exempté de notification X63/2008, l'aide maximale de l'ADEME et de la CTC au titre du PRODEME est de 65% de ce coût pour une petite entreprise, soit :

	Coût admissible (assiette €HT)	Taux de subvention	Aide PRODEME maximale (CTC) (€)
Eau chaude sanitaire solaire	6 602,50	65%	4 291,63
<b>TOTAL</b>	<b>6 602,50</b>	<b>65%</b>	<b>4 291,63</b>

#### 2.3 - Récapitulatif

	Coût de l'opération (€HT)	Dépenses éligibles à justifier (€HT)	Coût admissible (assiette en €HT)	Aide ADEME (€)
Eau chaude sanitaire solaire	7 402,50	7 402,50	6 602,50	4 291,63
<b>TOTAL</b>	<b>7 402,50</b>	<b>7 402,50</b>	<b>6 602,50</b>	<b>4 291,63</b>

### 3 - Plan de financement prévisionnel

#### • Sur les dépenses éligibles à justifier :

ADEME	4 291,63 €	58,0%
Bénéficiaire	3 110,88 €	42,0%
<b>TOTAL</b>	<b>7 402,50 €</b>	<b>100,0%</b>

#### • Sur le coût admissible :

ADEME	4 291,63 €	65,0%
Bénéficiaire	2 310,88 €	35,0%
<b>TOTAL</b>	<b>6 602,50 €</b>	<b>100,0%</b>